

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module 2024-2025

**Travail de Bachelor En emploi et Temps partiel**

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.TBEE.F.24</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor   <input type="checkbox"/> DAS   <input type="checkbox"/> CAS</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
<p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>		

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***      **Langues(s)**  
 français

**15 ECTS**

Volées :  
EE2021, TP2021

Semestre d'automne 2024  
(semaines 38 à 51) le vendredi et  
semestre de printemps 2025  
(semaines 8 à 18) les jeudi et  
vendredi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

La partie "Elaboration du projet" (TB1) doit être validée avant de pouvoir continuer la réalisation et la présentation du travail de bachelor (TB2).

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***Compétences :

- 4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**
  - 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**
  - 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.**
  - 7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.**
1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
  2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
  3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
  8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs :

Au terme du module les étudiant-es seront capables de/d' :

- Connaître le cadre réglementaire du travail de bachelor (guide de réalisation, code éthique, délais et exigences).
- Rédiger et présenter un projet réalisable et pertinent du point de vue scientifique et du point de vue du champ professionnel.
- Appliquer les méthodes et outils de base nécessaires à la réalisation d'un travail de bachelor (techniques de récoltes de données, déontologie de la recherche, concepts théoriques, littérature scientifique).
- Réaliser le travail de recherche selon le projet validé par le directeur ou la directrice du travail de bachelor.
- Élaborer un cadre théorique pertinent en regard du sujet de recherche.
- Mobiliser un (ou des) instrument (s) de récolte de données en adéquation avec le sujet et la manière de le traiter.
- Développer les compétences en méthodologie de recherche.
- Développer la connaissance des champs théoriques et pratiques du travail social.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Les sujets du travail de bachelor sont proposés et travaillés dans le cadre d'un séminaire thématique. Les responsables du séminaire assurent un encadrement théorique et méthodologique sur les 2 semestres. Cet encadrement est orienté vers l'élaboration d'un projet de recherche et de sa réalisation. Il comprend des connaissances de base relatives à la recherche – problématique – questions de recherches – outils de récolte de données – éthique – écriture scientifique, entre autres.

Formes d'enseignement :

- Séminaire thématique (participation obligatoire).
- Encadrement collectif et de groupe.
- Temps personnel de travail.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Modalités d'évaluation du projet :

- Délai de dépôt du projet : le **vendredi 20 décembre 2024** (semaine 51).
- En cas de demande de compléments, le projet doit être redéposé au plus tard le **vendredi 17 janvier 2025** (semaine 3).
- Le projet validé permet d'obtenir le prérequis obligatoire pour mener à bien la recherche au cours du 2e semestre.

Modalités de validation du travail de bachelor (TB) :

- Délai de dépôt du travail de bachelor : **lundi 16 juin 2025** (semaine 25).
- En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.**

- Lorsque la validation du travail de bachelor est en attente de compléments, ceux-ci doivent être remis à la directrice ou au directeur TB d'ici le **mercredi 03 septembre 2025** (semaine 36).
- En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.**

Modalités de répétition :

**- En cas de non validation du projet :**

Les étudiant-es recommencent la partie TB1 l'année académique suivante.

**- En cas d'obtention de la note F au travail de bachelor (TB) :**

Le module doit être répété selon les modalités définies avec les responsables de module et le vice-décanat cursus, dans le délai imparti par la durée maximale de la formation.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

En complément du descriptif module, le *Guide de réalisation du travail de bachelor en travail social EE & TP (édition 2024)* est le cadre de référence pour la réalisation du travail de bachelor (disponible sur <https://my.hetsl.ch/>).

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaire et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

## 9 Bibliographie

Bibliographie :

- Le séminaire thématique présentera une bibliographie en début de module.

Titre des recherches :

- Les recherches auxquelles participent les enseignant-es seront présentées dans le cadre du séminaire qu'elles et ils portent. Pour plus d'informations : <https://www.hetsl.ch/laress/catalogue-des-recherches/>.

## 10 Enseignant-e-s

Blanc Irène  
Coste Tristan  
Fakhoury Julien  
Franz Lucile  
Magalhães de Almeida António  
Meigniez Maëlle  
Sans enseignant  
Veyre Aline

**Responsable de module \***

MAGALHÃES DE ALMEIDA António & VEYRE Aline



**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

**Descriptif validé le \***

20 juin 2024



**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle